

Compte-rendu conseil municipal du 2 juin 2017

Secrétaires : Mireille Lainez, Pierre Crépinge

Excusés : Bernadette El Asri pouvoir à Pierre Pontvianne
Sylvain Levet pouvoir à Jean-Louis Vray
Bernard Oriol pouvoir à Alain Limousin
Didier Pommier pouvoir à Pierre Crépinge

Approbation du compte-rendu de la séance du 28/04/17

PERSONNEL :

- Yvan Anjouy est en arrêt jusqu'au 12/06/2017.
- Marie-Pierre Vray est en arrêt jusqu'au 9/06/2017.
- Linda Rivière est en arrêt du 3/05/17 au 19/05/17.
- Florian Valadier est en arrêt du 12/05/17 au 25/06/17.
- Bernard est en longue maladie.
- Christelle Menu est en arrêt du 23/05/17 au 23/08/17.

Remplacements :

- Pour l'école : Laura Verdun, Chloé Menu et Marion Saulnier ont été recrutées pour assurer l'intérim du périscolaire et du ménage.
- Pour le secrétariat : pour assurer le remplacement de Marie-Pierre Vray, Mr le Maire a contacté l'agence intérimaire de St Bonnet le château pour un contrat de 20h hebdomadaire.
- Pour le service technique, Mr le Maire demandera soit aux emplois verts soit à une entreprise privée de venir faire l'entretien des espaces verts.

TRAVAUX EN COURS :

École : les travaux des films du vitrage débiteront dans la première quinzaine de juin.

Un logiciel de gestion du périscolaire est à l'étude : 3 devis ont été demandés.

3D OUEST : Investissement 3900€ HT, fonctionnement 1170€

AIGA : investissement 5000€ HT, fonctionnement 1200€. Une formation est comprise.

Mr le Maire et Linda Rivière ont rencontré cette entreprise. Mr le Maire va rencontrer le percepteur dans la semaine afin de voir s'il accepte l'utilisation de ce logiciel.

Participation au financement des élèves de la commune scolarisés à l'école de St Bonnet : le conseil rappelle son accord de principe sur une subvention correspondant aux frais de fonctionnement de notre école. Un courrier sera adressé au SIEPSBC.

Maison Boyer

Les travaux se poursuivent, il y a quinze jours de retard. Le toit devrait être posé à la fin du mois de juin.

Commerce : en attente de la réponse du Comptoir de campagnes.

L'emprunt auprès de la Caisse des Dépôts a été signé :

Prêt PLUS : 7 744,25€ annuels à rembourser sur 30 ans.

Prêt PLAI : 8 800,05€ à rembourser sur 30 ans.

L'emprunt sera débloqué au 10/07/2017.

La commune a reçu un acompte de 25 000€ de subvention de la Région.

Voirie

Voirie 2016 : Le conseil a retenu le Chemin du Patural et de la route de Fils pour un montant de 41 550€HT.

Voirie 2017 : Chemin de Borron. Proposition de rachat de terrains à Borron et sur la zone de la Chana. Deux morceaux de parcelles seraient à racheter pour élargir le chemin. Des négociations sont en cours.

Le conseil approuve le nouveau tableau de classement des voies communales :

53 783 m linéaire de voies communales à caractère de chemin

1322 m linéaire de voies communales à caractère de rues
7300m2 de voies communales à caractère de place publique.

Cimetière

Réfection du mur côté sud :

L'entreprise Daurelle a été contactée. Le devis s'élève à 11 040,70€.

Une demande de subvention au titre de l'enveloppe de solidarité sera déposée.

PLU

Suite à la visite de la CALF, la zone de la Chana a dû être réduite. Le 4/07/17 le PLU sera arrêté et soumis aux Personnes Publiques Associées (PPA).

Nom des rues

Une rencontre a eu lieu avec la Poste le 9/05/17 pour proposer les différents noms de rue. Des modifications ont été proposées. Le projet est en cours de finalisation.

Fleurissement

La commission fleurissement (Cédric Bonhomme aidé de cinq bénévoles) a planté des fleurs dans les bacs de la commune. Le maire remercie les participants pour leur implication.

COMPTES RENDUS

Réunions CALF : la CALF va reprendre la compétence « éclairage public ». Afin de baisser le tarif de l'éclairage public, deux solutions sont envisageables :

- éteindre une partie de la nuit.
- Éteindre certains candélabres.

Certains candélabres sont à changer car ils sont équipés d'ampoules au mercure. Or cela est très coûteux.

Une proposition d'extinction de certains hameaux et de certains quartiers du bourg est à l'étude. Les habitants seront informés lors de la distribution du bulletin municipal. Il serait intéressant d'avoir les avis des habitants à la fin de l'été afin de prendre une décision.

Une réunion est à prévoir après le rendez-vous avec Eiffage.

Délibération est prise pour la dissolution de la CCSBC.

La CALF recevra la somme de 2 900 360€ du fond de roulement à répartir suite à cette dissolution.

QUESTIONS DIVERSES :

Compte-rendu CA Office du Tourisme du 4/05/17 : la CALF reprenant la compétence tourisme, l'association se questionne sur sa pérennité.

Le conseil accorde 100€ suite à la demande de subvention de l'Association du Don du Sang Bénévole.

Fête de la randonnée le 18 juin.

Bulletin municipal en cours d'élaboration.

Prochain conseil le 30 juin 2017